Sachent tous que Lan Jourdhuy Vingt quatriesme dauryer Lan mil cinc cens trente deux par moy
maistre Jehan de Curizet Juge ordinaire de Gex pour Illustre et Magnifique Seigneur Monseigneur Lamiral
Seigneur de Bonnyvet Chevalier de lordre du Roy nostre Sire et Capitaine de cinquante hommes darmes
de ses ordonnances Comparurent personnellement Estably Chemain Jehan Liebon dudit lieu habitant
la Joisse dune part Et Jehan Bugnyet dudit lieu habitant dautre part Lequel Bugnyet de son bon gre
pure franche et agreable Volunte et Bonne Cause et vraye Cognoissance mallouant transporte
par vraye pure et perpetuelle transportation Jehan Liebon habitant audit lieu de la Joisse
dessus mentionne Cest assavoir Ung petit pre size audit lieu de la Joisse dessus mentionne
Contenant Cinq Ichaux ou environ Tenant dune part au pre Jehan Liebon dautre part au pre
Estevenin Liebon dautre part au pre Jehan Liebon dautre part au pre Jehan Liebon dautre part
au pre Jehan